

## **À QUI APPARTIENT L'ÉTAT ?**

### **Avant-propos**

Personne n'en doute, l'année 2008 aura ressemblé aux précédentes. Les communiqués de l'Observatoire de la vie publique en témoignent : non seulement le pays ne peut se prévaloir d'aucune avancée sérieuse et durable en matière de bonne gouvernance et de développement, mais il a plutôt subi nombre de revers et de reculs en ces domaines. Cette évolution est inquiétante.

Une question plus fondamentale vient alors à l'esprit, qui concerne nos dirigeants et leur conception du pouvoir. Comment ne pas constater en effet qu'ils se sont appropriés ce pouvoir et en usent comme d'un bien personnel ? Comment ne pas constater qu'ils s'en servent pour eux, en dépit du peuple qui les a élus, voire même contre lui ?

*Au service du bien de tous, et non pas des politiques*

Le problème apparaît d'abord, il va de soi, lors des élections. L'Observatoire de la vie publique (SeFaFi) a rappelé que la crédibilité des politiques est entachée par l'abstention des électeurs autant que par les fraudes ; une crédibilité encore plus contestable lorsque l'arbitraire d'une désignation se substitue à la légitimité électorale. Et que penser de l'acharnement d'un gouvernement ligué tout entier contre un maire démocratiquement élu ? A l'évidence, ces dirigeants ne supportent pas que les citoyens puissent choisir des personnalités qui ne soient pas de leur bord. Et pourtant, l'Etat ne leur appartient pas.

La même défiance se manifeste au niveau de la décentralisation. En dépit de l'esprit des institutions et des textes, le pouvoir s'obstine à imposer ses hommes à la tête des collectivités dites décentralisées. Le gouvernement central est-il seul à savoir ce qui est bon pour le peuple ? Gérer la vie publique sur la base de tels critères est un déni d'esprit républicain, et ouvre la voie à l'arbitraire. Car le politique est le dépositaire de la volonté populaire, il n'en est pas le maître exclusif et définitif ; et l'Etat ne lui appartient pas, il appartient aux citoyens. Ces dérives ont été stigmatisées par le SeFaFi au long de cette année, dans ses communiqués sur les élections et la décentralisation

L'interdiction de diffusion intimée à la télévision Viva, qui vient après l'interdiction tout aussi arbitraire de nombreuses radios ou émissions de radios ces dernières années, illustre parfaitement cet esprit d'esprit. Refuser la les gouvernants puissent être critiqués porte atteinte à la démocratie – à moins d'admettre que les dirigeants soient parfaits, et leurs décisions infaillibles. La liberté de parole inclut la liberté de critique. Les dirigeants qui récusent ces libertés se croient tout permis, ce qui est inacceptable, car l'Etat ne leur appartient pas.

## *La prospérité pour tous, pas pour une minorité*

Significativement, on retrouve les mêmes réflexes anti-démocratiques dans la sphère de l'économie nationale. Comment peut-on imaginer un seul instant que des gouvernants concluent des accords sur l'exploitation de ressources minières en refusant de faire connaître aux citoyens les termes de ces accords ? Ces richesses appartiennent au peuple, mais les dirigeants les gèrent comme si elles étaient leur bien particulier, comme s'ils n'avaient de compte à rendre à personne, comme si l'Etat leur appartenait. Le SeFaFi a donc réagi en dénonçant ces pratiques opposées à la bonne gouvernance.

Personne ne s'étonnera dans ces conditions que ces mêmes dirigeants puissent vendre la terre malgache, sans en avertir ses propriétaires légitimes et naturels. Car les terres domaniales, même si elles n'ont pas été bornées et ne figurent sur aucun cadastre, ne sont pas sans propriétaires. Ignorer le droit coutumier en cédant des centaines de milliers d'hectares à une société étrangère, c'est aussi mépriser le paysan. Qu'un pouvoir prétendument démocratique prive la population qui l'a élu de la terre de ses ancêtres, sans qu'elle n'en sache rien, est une abomination. De plus, personne ne connaît les termes du contrat qui aurait été signé, ni les contreparties ni leurs bénéficiaires. A qui donc appartient l'Etat ?

Il en va de même pour les contrats déjà signés avec QMM à Taolagnaro, Rio Tinto à Ambatovy (Moramanga), Total à Tsimiroro, et ceux qui sont en cours de signature et concernent l'uranium, le fer, le vanadium, le pétrole, le gaz, et bien d'autres ressources minières de Madagascar. Dans tous ces cas, les citoyens se voient dépossédés de leurs droits par des dirigeants qui se proclament propriétaires des richesses naturelles du pays. Oui, la question est bien de savoir à qui appartient l'Etat...

Faut-il s'étonner, dès lors, de ce que la vie soit de plus en plus difficile pour les citoyens ? Les responsables gèrent l'économie nationale en fonction de leurs intérêts, comme s'ils en étaient les propriétaires. Pendant ce temps, les conditions de vie de la population continuent à se dégrader. On peut faire état d'une croissance de 7,1% et d'une augmentation de salaire de 10% en 2008, mais la ménagère n'en bénéficiera pas, car l'inflation a dépassé les 11% cette même année. Le SeFaFi s'en est inquiété.

Le politique est au cœur de ce débat. Son enjeu est de permettre aux citoyens de s'exprimer publiquement, de débattre en toute liberté et de choisir les dirigeants qui leur plaisent. De même, les médias de l'Etat, TVM et RTM, sont publics et doivent donc autoriser l'expression de toutes les opinions ; les médias privés pour leur part sont la propriété de personnes et d'intérêts particuliers, et ont le droit de ne laisser parler que ceux qui sont de leur avis. Mais lorsque les médias publics se comportent comme s'ils étaient au service de propriétaires et d'intérêts particuliers, cela veut dire clairement que l'Etat n'appartient plus aux citoyens, mais à quelques uns. Dans ce cas, ce n'est plus la démocratie ou l'Etat de droit qui prévaut...